



**PLOUVIEN** ● 220 visiteurs à la foire aux jouets et puériculture organisée par la crèche

La crèche halte-garderie Au Clair de la lune organisait, dimanche 19 novembre au matin, à la salle des sports des écoles, sa traditionnelle foire aux jouets et aux articles de puériculture. Sur 220 mètres linéaires et grâce aux 55 exposants, 220 visiteurs pu tenter de dénicher le jouet ou le vêtement recherché ou coup de cœur, une belle occasion d'offrir une seconde vie à de nombreux objets, en particulier à l'approche de Noël. La directrice d'Au Clair de la lune, Jocelyne Mingant, signale que l'association sera présente au marché de Noël le 22 décembre, à la salle des sports.

**GOULVEN**

**35 personnes ont participé au repas des aînés du CCAS**

● Ce samedi 18 novembre, 35 personnes ont pris part au repas offert aux aînés par le centre communal d'action sociale (CCAS).

Concocté par le restaurant Les Rigadelles, ce repas s'est déroulé dans la salle communale. Anne Girard, doyenne de l'assemblée, et Jean Lagadec, doyen de la commune, ont présidé l'assemblée composée de quelques petits nouveaux : Brigitte Le Vourc'h, Monique Bouquet, RémyLoaëc, Jean-Jacques Huguen et Anne-Marie Destour.



De gauche à droite : Brigitte Le Vourc'h, Monique Bouquet, Yves Iliou, maire, Anne Girard, Jean Lagadec, Rémy Loaëc, Jean-Jacques Huguen et Anne-Marie Destour.

**KERLOUAN**

**L'embarcation de sauvetage Amiral Jaouen III a été baptisée**

● La station SNSM de Boutrouilles a vécu un temps fort le samedi 18 novembre, avec la bénédiction de sa nouvelle embarcation de sauvetage, l'Amiral-Jaouen III. Réceptionné en juin dernier, ce pneumatique de marque Zeppelin SR6, de 155 CV, a déjà officié en mer plusieurs fois.

« Ce qui nous réunit aujourd'hui, c'est notre nouveau bateau, l'Amiral Jaouen, troisième du nom », a exprimé Jean-Michel Colliou, prési-

dent de la station de Boutrouilles. « Le choix de ce nom, nous le devons à mon prédécesseur Ferdi Lansonneur, fondateur de la station en 1981, qui a navigué avec l'Amiral Hervé Jaouen sur le Foch. Ferdi nous rappelait souvent, avec respect et non sans une certaine admiration, les qualités de manœuvrier de l'Amiral, marin d'exception. Mais aux yeux de Ferdi, sa qualité première était d'être Kerlouanais ! », ajoute le président.

Élus, partenaires, responsables de la SNSM et du Cross-Corsen, bénévoles de la station et des stations voisines ont assisté à la bénédiction faite par le Père Sylvain Moréno, aumônier catholique. La marraine de l'embarcation, Gwenola Jaouen, fille de l'amiral, a réalisé avec précision la tradition ancestrale de briser une bouteille sur la coque du bateau. « La bouteille s'est cassée du premier coup, j'en suis ravie. C'est un bon présage », a-t-elle souligné.



Depuis la bénédiction de l'embarcation, les bénévoles peuvent désormais naviguer en toute sérénité.

**KERSAINT-PLABENNEC**

**Un atelier fabrication de sapin pour réduire les déchets**



Des bénévoles de la bibliothèque ont préparé un beau sapin pour décorer le local.

● Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, Céline Chardin, de l'association le Petit caillou, et Michèle Hénot de la communauté de communes du pays des Abers (CCPA), organisaient, ce samedi 18 novembre, un premier atelier de sensibilisation.

Ce dernier consistait à la fabrication d'un sapin de Noël avec des palettes de bois.

Une douzaine de personnes des communes de la CCPA y ont participé et ont manié scie, marteau et visseuse pour confectionner un beau sapin pour décorer leur maison.

**LE DRENNEC**

**L'association des parents d'élèves cherche de nouveaux membres**



Un appel est lancé aux parents pour compléter le bureau de l'APE.

● L'assemblée générale de l'association des parents d'élèves (APE) de l'école des Sources s'est tenue le samedi 18 novembre, en présence de Janine Milin, adjointe enfance et famille, et Carole Barré, directrice. Julie Laot, co-présidente, et Déborah Cozien, co-trésorière, ont retracé le bilan de l'année écoulée et des animations organisées par l'APE.

À l'issue de l'année, le bilan financier fait apparaître un bénéfice de 2 100 €. Un chiffre encourageant, qui permet de participer au financement des sorties extrascolaires, de l'activité piscine et de l'achat de matériel pour toutes les classes, en fonction des besoins des professeurs.

Les dépenses globales de l'école, sans les actions de l'APE, s'élèvent à plus de 11 500 €, en considérant que la subvention de la mairie en couvre presque 3 000 €.

**Quelques départs à remplacer**

Carole Barré et Julie Laot ont souligné l'importance et la nécessité de mettre en place des actions.

Pour cette année scolaire, les animations seront reconduites, comme la vente de chocolats, crêpes et saucissons, l'organisation du loto, de la kermesse ou encore du repas.

En raison du départ de certains membres, l'APE fait appel à la bonne volonté des parents.

**LE FOLGOËT**

**Le projet du bâtiment Colbert au menu du conseil municipal**

● Le conseil municipal du Folgoët se réunira le jeudi 23 novembre en soirée, avec un ordre du jour dans lequel figurent trois principaux dossiers. Une décision de poursuivre ou non est attendue pour le bâtiment Colbert, au terme de la présentation du projet qui sera faite en séance. D'autre part, les réalisations d'un

club house pour le basket, à la salle du Léon, et la régularisation de la création de box à l'espace Kermaria, seront présentées pour validation. Le rapport d'activité 2022 du SDEF, dossier sensible dans le contexte de hausse des coûts et de la recherche d'économies d'énergie, sera présenté aux élus.